

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 DÉCEMBRE 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 19 décembre 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 34

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Linda TABTE, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, Mme Marie BRUNET, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 8

M. Raphaël SULTANA pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Emmanuel MAILLET pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membre absent: 1

M. Hervé THIBAUD

Délibération n°20241212DEL7

FINANCES

Budget annexe du cinéma Les Alizés- Budget 2024 - Décision modificative n° 2

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Après quelques mois d'exécution, il est nécessaire d'apporter quelques modifications au budget annexe du cinéma les Alizés.

Les ajustements à réaliser en sections de fonctionnement et d'investissement sont les suivants :

I - Section de fonctionnement

En section de fonctionnement :

- il convient d'augmenter de 12 000 € les crédits prévus au chapitre 011 (charges à caractère général) pour répondre aux besoins en matière d'énergie (+11 000 €) et de maintenance des bâtiments (+1 000 €),
- il convient de réduire de – 12 000 € les crédits prévus au chapitre 023 (virement prévisionnel à la section d'investissement) les recettes d'investissement de l'année étant suffisantes pour faire face au besoin de financement des dépenses d'investissement.

II - Section d'investissement

En section d'investissement :

- il convient de prévoir 50 343 € de recette nouvelle au chapitre 13 (subventions d'investissement) correspondant à la subvention d'investissement perçue du CNC,
- pour équilibrer la section et permettre la réalisation de travaux d'amélioration du réseau informatique, il convient d'inscrire 38 343 € de dépenses nouvelles au chapitre 21 (immobilisations corporelles).

* *
*

L'ensemble de ces mouvements se traduit par les montants suivants :

	DEPENSES EN €	RECETTES EN €
Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €
Section d'investissement	38 343 €	38 343 €

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n° 2 au budget annexe du cinéma Les Alizés 2024.

Après délibération, le Conseil Municipal **ADOPTÉ A LA MAJORITE** le rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 069-216900290-20241212-20241212DEL7-DE



Le Maire,

Jérémie BREAUD